

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 AOUT 2018

L'an deux mille dix-huit le deux août, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 23 juillet 2018, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Karine NICAISE-DUFLOT, Maire-remplaçant,

Présents : MM. Yves TRUCHON, Benjamin WATIER, Bastien PAULAUQUI, Sébastien DOLE, Christophe MACQUART, Karine NICAISE-DUFLOT

Absents excusés :

Pouvoir donné :

AFFOUAGE :

Le prix est fixé à partir d'octobre 2016 à 7 euros le stère (20 stères maximum par affouagiste).
Précision : le décret concernant les conditions d'attribution de l'affouage précise expressément que l'affouagiste se chauffe au bois et que la vente est strictement interdite.

INDEMNITE DE FONCTION : (rectificatif)

Pour ses fonctions de Maire-remplaçant, Madame NICAISE-DUFLOT Karine percevra une indemnité de fonction de Maire au taux de *100% du taux de 17% de l'indice brut 1022*.

BUDGET :

Le Conseil Municipal, doit procéder à un virement de crédits de 1000€ sur le budget Principal l'exercice 2018. Pour régulariser une opération d'ordre budgétaire non équilibrée.

STATUTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS :

Le Conseil Municipal décide ;

- D'approuver les statuts actualisés de la Communauté Urbaine du Grand Reims

COUPE DE BOIS ETAT D'ASSIETTE 2019 :

L'ONF propose une coupe de bois avec vente intégrale des parcelles 8, 12 et 26.

Le Conseil municipal souhaite un rendez-vous avec l'agent de l'ONF en septembre, avant d'accepter.

MAIL DE MR BINIAUX MICHAEL :

Par mail en date du 25 juillet 2018, Monsieur BINIAUX Michaël propose au conseil municipal d'organiser une journée de mobilisation verte, afin que tous les habitants participent à l'arrachage des mauvaises herbes dans les rues du village. Car suite à la loi, depuis le 1^{er} janvier 2017 la commune n'a plus le droit d'appliquer des produits phyto sur les voies et les espaces publiques, les particuliers non-plus.

RALLYE AUTOMOBILES :

Le Maire informe qu'un RALLYE de voitures en provenance de Marfaux vers la Neuville passera à Chaumuzy le dimanche 16 septembre 2018 à 10h.

Chaumuzy, le 7 août
Le Maire-remplaçant,
Karine NICAISE-DUFLOT

COURRIER DE MME BUISSON :

Madame BUISSON par courrier du 3 juillet 2018, demande au Conseil Municipal la création d'un trottoir devant chez elle rue Maurice FAROUX, la réparation de l'éclairage public au niveau de sa maison et le retrait d'un vieux compteur télécom.

Le Conseil Municipal décide de demander des devis pour la création de trottoir et va contacter ORANGE pour le compteur télécom. Le problème d'éclairage public sera signalé à la Communauté urbaine du Grand Reims qui en a la compétence.

COURRIER DE MR MIMIN JEAN-LUC :

Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur MIMIN Jean-Luc concernant un problème sur les membres de l'Association Foncière.